

Par dépôt électronique et courriel¹

Le 3 juin 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
Version finale des *Tarifs et conditions* à la suite de la décision D-2021-068
Votre dossier : R-3888-2014 Phase 2 (*Tarifs et conditions*)
Notre dossier : R049132 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose dans le dossier décrit en rubrique, à la suite de la décision D-2021-068 rendue par la Régie de l'énergie (la « Régie ») le 27 mai 2021, la version finale des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (« *Tarifs et conditions* ») en français et en anglais. Une liste des pièces révisée est également jointe.

Le 2 juin 2021, les *Tarifs et conditions* ont été publiés sur le site OASIS du Transporteur.

Un avis, informant les clients que les *Tarifs et conditions* ainsi que la décision D-2021-068 peuvent être consultés sur le site Internet de la Régie, a également été émis sur OASIS.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.
c.c. Intervenants (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive « Mesures préventives en lien avec la COVID-19 » du 17 mars 2020 de la Régie de l'énergie.